

**Mathias Lanz: Leitungen und Grundsätze im Hilfsmittelrecht der  
schweizerischen Sozialversicherung**

Diss. Universität Bern 2016. Schriften zum Sozialversicherungsrecht, Zürich 2016,  
ISBN 978-3-7255-7589-3

**Laudatio**

La thèse de doctorat de Mathias Lanz a pour sujet la présentation des prestations et des principes en droit des moyens auxiliaires dans le domaine des assurances sociales suisses.

Le Comité consultatif de notre société a procédé à l'appréciation de cette thèse. Il est arrivé à la conclusion qu'elle méritait d'être distinguée pour les raisons suivantes:

La première partie trace l'évolution historique de ce domaine du droit, présente ses fondements actuels ainsi que les relations juridiques déterminantes (assuré/assureur/fournisseur de prestation). La deuxième partie définit et compare les moyens auxiliaires dans chacun des six régimes d'assurances sociales concerné par cette prestation. La troisième partie, centrale, se consacre aux notions et principes aux contours flous tels que la proportionnalité, le besoin, la simplicité, l'économicité, l'adéquation et leur délicate corrélation. Ces éléments conditionnent tant l'octroi que l'étendue du moyen auxiliaire. La quatrième partie aborde les droits fondamentaux. Ceux-ci sont analysés en particulier comme fondement direct du droit à un moyen auxiliaire pour les personnes non assujetties aux assurances sociales. Enfin dans la cinquième partie, l'auteur présente son sujet sous un nouvel aspect qui apparaît majeur, celui de la pesée des intérêts en présence. Cette structure garantit une compréhension aisée de la recherche, de ses étapes principales et de ses résultats.

Ce sujet est difficile: il est interdisciplinaire dans la mesure où six assurances sociales (prestations complémentaires comprises; art. 14 al. 1 LPC) connaissent cette prestation ou le remboursement de frais. Toutefois – et c'est un aspect notable de la complexité du thème choisi – chaque assurance sociale dresse la liste des moyens auxiliaires qu'elle admet et les conditions de leur remise.

Ce thème n'avait pas encore été traité dans sa globalité. Il l'est par Mathias Lanz de manière systématique et approfondie sous de très nombreux aspects, avec un accent particulier sur l'assurance-invalidité. Ce choix est judicieux si l'on songe que l'assurance-invalidité a remis des moyens auxiliaires à 66'000 personnes en 2017.

L'intérêt de cette recherche n'est pas seulement de nature académique; elle constitue un outil précieux pour le praticien. Elle est aussi à disposition du législateur dans l'optique d'une simplification du système.

Dr. Ghislaine Frésard